



Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 28 janvier 2017

Après émargement des participants, le quorum est vérifié. Sur 103 adhérents à jour de leur cotisation, 56 sont présents ou représentés. L'assemblée peut donc délibérer valablement.

Rapport moral de la présidente.

C'est toujours avec le même plaisir que nous nous réunissons pour cette assemblée générale. Merci à tous d'être venus.

2016 a été une année chargée, particulièrement éprouvante pour moi. En effet, je dois conjuguer ma vie professionnelle avec une vie associative de plus en plus lourde.

Au sein de l'association, le nombre de dossiers à gérer est en constante augmentation. Malgré les incitations du gouvernement et celles des instances européennes pour que le public soit concerté en amont des projets, il est de plus en plus difficile d'obtenir des documents, même pour une association habilitée comme la nôtre. Cela se traduit par la multiplication des courriers, saisine de la CADA, etc... La mise en place du Grand Paris, avec la création des territoires complexifie les contacts avec les élus et les services et nuit à la visibilité de leurs actions.

En 2016, il a fallu anticiper l'embauche d'un permanent. En cette période de réduction des subventions de fonctionnement, il faut alors monter des subventions de projet, qui génèrent encore une charge de travail supplémentaire et des engagements auprès des partenaires. **Pamela a été embauchée le 12 décembre et c'est un vrai sujet de satisfaction.**

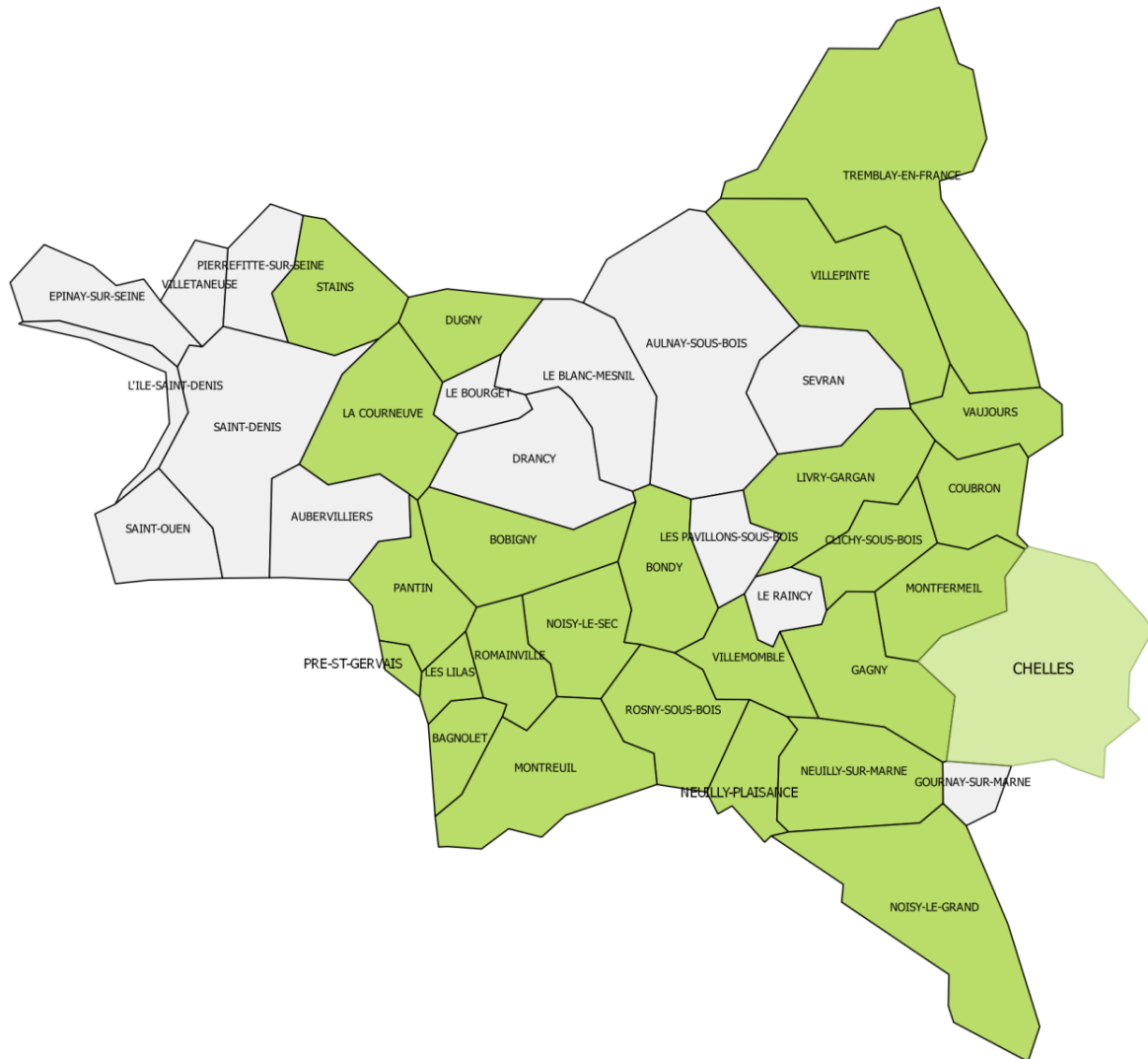
Son embauche, avec le recrutement des volontaires en service civique, a permis à l'association de redéployer en semaine des activités auparavant concentrées sur les week-ends. Nous avons ainsi été en mesure d'être davantage présents aux commissions et aux diverses réunions avec nos partenaires. Et nous sommes maintenant en mesure de recevoir des stagiaires en dehors des vacances scolaires.

En outre, sur les activités de Neuilly-Plaisance, une équipe intervient désormais le mercredi au vignoble et au rucher, ainsi que les dimanches, en toute convivialité.

2016 est aussi une année de **bilan quinquennal**. En effet, notre agrément court de janvier 2013 à janvier 2018. Le dossier de renouvellement doit être déposé en préfecture pour avril 2017. L'association allait mal en 2013, après le départ inopiné de son président et de son directeur. Une nouvelle équipe de bénévoles s'est alors mise au travail avec courage pour redynamiser progressivement toutes les activités de l'association. Merci à toutes et à tous pour le bon travail accompli durant ces cinq années!

L'association a regagné sa visibilité, en particulier grâce à un site internet créé et tenu à jour par nos volontaires en service civique. Les adhérents sont revenus, et nombreux sont ceux qui ont découvert l'association en surfant sur le net et/ou en participant à une sortie naturaliste, ou à un chantier.

L'association est agréée pour l'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis. La carte représente en vert le territoire effectif d'action de l'association pour 2016.



Nous menons une action de veille sur l'arc boisé, à l'est, et sur toutes les trames vertes et bleues du département, en répondant aux projets d'aménagements et aux Plans Locaux d'Urbanisme, ce qui explique la forme biscornue de notre territoire d'action. Il y a des communes où nous ne sommes pas intervenus faute de temps et de moyens humains suffisants.

Les actions entreprises cette année correspondent bien à l'objet de notre association conformément à ses statuts. Nous défendons les derniers espaces naturels de Seine-Saint-Denis menacés par de nombreux projets.

Ces actions vont maintenant être présentées par ville, avec un Powerpoint réalisé par Aymeline.

Sentez-vous libres d'intervenir pour poser des questions après chaque diapo !

Le rapport moral est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.



Présentation du rapport d'activité 2016

Les interventions de la salle sont intercalées en italique bleu.

Le rapport d'activité 2016, très dense, a été envoyé aux adhérents avant l'assemblée générale pour qu'ils/qu'elles puissent le lire et nous faire parvenir des questions ou des points à expliciter le jour de l'assemblée générale. Ce dispositif permet des échanges et de l'interaction entre les participants.

L'ANCA est une association (point 1) d'étude et de protection de la nature. Elle réalise des inventaires qu'elle transmet aux différentes bases de données. Elle détient une autorisation préfectorale qui lui permet de faire des comptages d'amphibiens.

Ces inventaires permettent de documenter les connaissances naturalistes sur les sites et leurs enjeux de préservation. L'association intervient pour défendre les sites menacés par des projets d'aménagement. Elle est agréée au titre de l'article L141-1 du code de l'Environnement. Cet agrément lui permet d'être consultée en amont des projets, notamment lors de l'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU). Tous les avis et travaux de l'ANCA sont mis sur le site internet de l'association.

Dans un souci de clarté et pour éviter les redondances, les activités de l'association (point 2) sont présentées dans ce rapport par ville ou entités écologiques.

1. Vie de l'association

Le Conseil d'administration s'est réuni 8 fois en 2016: 13/01/2016 ; 2/02/2016 ; 29/03/2016 ; 3/05/2016 ; 14/06/2016 ; 30/08/2016 ; 11/10/2016 ; 22/11/2016, conformément aux statuts qui demandent la réunion d'au moins 6 CA.

Pour l'exercice 2016, la composition du conseil d'administration a été la suivante :

Sylvie van den Brink (présidente), Erika Blazquez-Pachon (vice-présidente), Vincent Blazquez-Pachon (trésorier), Hervé Monnet (secrétaire), Annie Pitolet, Yvette Cichon, Valérie Monnet et Véronique Dartigues, conseillers-ères.

Vincent, notre nouveau trésorier a pris la suite de Nicolas. Ses compétences ont permis l'embauche de Pamela (voir ci-dessous).

Agrément service civique. Nous avons reçu l'agrément nous permettant d'accueillir des volontaires en service civique. Pamela A. est arrivée en mars et Aymeline Q. en septembre. La durée d'un service civique à l'ANCA est de 9 mois.

Embauche d'une permanente pour l'association : Pamela Amiard, notre première volontaire en service civique (mars à décembre 2016), a été embauchée le 12/12/16, sur un contrat (CDD) aidé « moins de 26 ans ». Elle est titulaire d'un master de gestion des environnements naturels spécialité faune sauvage. Elle est autonome et connaît bien notre fonctionnement, puisqu'elle est avec nous depuis plus d'un an. Elle a déjà eu l'occasion de faire des inventaires au sein de l'association et de travailler sur les plans locaux d'urbanisme.

Les stages. L'ANCA a accueilli une stagiaire de l'université Paris-Diderot en mars-avril, pour un travail sur la zone humide du Plateau d'Avron, publié dans l'ANCA Nouvelles n°50.

En novembre, nous avons accueilli trois stagiaires du lycée Fénelon de Vaujours, pour un chantier sur la zone humide du Plateau d'Avron. Ces stages font l'objet de conventions avec les organismes de formation.



La formation des adhérents. Plusieurs adhérents ont participé aux formations ornithologiques organisées par Natureparif et le CORIF. Plusieurs adhérents de l'ANCA sont maintenant capables d'effectuer des inventaires ornithologiques.

Une adhérente a suivi la formation sur le suivi des vers de terre organisée par Natureparif.

Plusieurs adhérents ont découvert ce qu'est l'élaboration d'un plan local d'urbanisme et se sont formés pour être en mesure d'y répondre.

Le 22 octobre nous étions plusieurs à participer à la formation organisée par l'association RENARD « *Faire prendre en compte son environnement. Comment se faire entendre dans l'aménagement de sa commune* »...

Temps d'échange entre adhérents. Lors de l'après-midi d'échange du 8 octobre, les adhérents sont venus nombreux. Les deux volontaires en service civique ont conjugué leurs talents pour présenter aux adhérents le calendrier des activités du trimestre. L'après-midi s'est terminé par un pot de l'amitié. Il a été décidé de renouveler ce type d'événement, autour de thématiques particulières, par exemple.

Kayak et ornithologie. Le week-end du 28 et 29 mai 2016, nous étions en baie de Somme. Cette sortie, organisée avec le Kayak-Club de Neuilly-sur-Marne, a permis de concilier le sport avec l'observation des oiseaux et des phoques.

Communication. Le nouveau site internet de l'ANCA, créé par Pamela A. en 2015 est mis à jour régulièrement. Nous y mettons tous nos avis lors des enquêtes publiques et des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Une page Facebook et un compte Twitter ont été créés.

Un cloud Hubica été créé pour centraliser les ressources documentaires dématérialisées sur les sites et les sujets traités par l'ANCA, et mis à disposition des adhérents.

Nous poursuivons la publication semestrielle de l'ANCA Nouvelles. Le n° 47 est sorti en janvier, le N° 48 en juillet, suivis de deux numéros spéciaux, le N° 49 sur les crapauds calamites du Fort de Noisy, et le N° 50 sur la zone humide du Plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois. Le N° 51 est en cours de préparation.

Les manifestations, les forums. Nous étions présents en septembre aux forums des associations dans plusieurs villes (Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Sec, Montfermeil) et aux Portes Ouvertes de la ferme pédagogique de Rosny.

Nous avons un stand au salon de la rénovation énergétique et du développement durable à Montfermeil le 21 mai. Sur tous ces forums, nous avons présenté et expliqué nos actions aux élus et au public.

Le matériel de l'association. L'ensemble du matériel de l'association fait actuellement l'objet de révision et de réparations. Nous avons commencé à réinvestir dans le matériel nécessaire à la gestion des sites naturels.

Le 26 octobre, au Sempin nous avons eu une démonstration de la cellule porte-outils. Cet outil (cher !) serait idéal pour la gestion du Sempin. En attendant de pouvoir monter le dossier, nous avons acheté une nouvelle motofaucheuse et une débroussailleuse à disque. Les outils qui permettent une fauche écologique (qui ne broie pas l'herbe) ne sont pas disponibles en location.

2. Les activités

Neuilly-Plaisance

***Inventaires et études, sorties**

Un des faits marquants de cette année est l'**observation de la Pie-grièche écorcheur**, au Parc des Coteaux d'Avron le 27 septembre. Cette espèce n'avait pas été observée sur ce site depuis 2006.



Un adhérent souhaite savoir si la Pie-grièche écorcheur est une espèce de passage ou nicheuse. Actuellement, sur le Plateau, elle n'est que de passage.

Un inventaire entomologique a été réalisé au biotope des Alisiers (APB). Trois espèces intéressantes ont été observées : la Zygène de la Coronille, la Goutte de Sang et la Sésie du Pommier.

Plusieurs sorties nocturnes pour inventorier les populations d'**amphibiens** ont été réalisées au Biotop des Mares (APB): le 11 mars, le 26 mars et le 29 avril. Un état initial des populations a été établi. Il permettra de contrôler l'évolution des populations dans les années à venir. Deux de ces soirées, organisées par la ville de Neuilly-Plaisance, étaient publiques, ouvertes aux Nocéens.

Le 6 mai et le 10 juin, nous avons procédé à une écoute nocturne et une géolocalisation de **crapauds accoucheurs** à Neuilly-Plaisance et Rosny-sous-Bois.

L'inventaire et la géolocalisation des Alisiers de Fontainebleau, espèce protégée en France, s'est poursuivi sur le parc des Coteaux d'Avron. Beaucoup d'alisiers sont invisibles, étouffés par la Clématite des haies.

Le 25 septembre, **une balade contée** le long de la voie Lamarque, coulée verte qui relie la gare RER au parc des Coteaux d'Avron, a été organisée. Les participants ont rallié le Parc des Coteaux d'Avron depuis la gare de Neuilly-Plaisance. Cette randonnée de 3 kilomètres a été ponctuée de contes en lien avec notre patrimoine naturel, dits par les conteurs du *Bateau-Livre* (Le Perreux-sur-Marne), *On Conte pour Vous* (Champs-sur-Marne) et *Puck* (Paris). Le groupe a également eu l'occasion de découvrir le fonctionnement d'une ruche à hauteur du Biotop des Alisiers où se trouve le rucher de l'ANCA.

*** Nos moutons, au Biotop des Mares**

Merci à la petite équipe qui les surveille de près. Les 11 moutons d'Ouessant sont en bonne forme, grâce notamment à l'information du public par un article dans le journal municipal. La tonte et la visite vétérinaire ont eu lieu au début du mois de juin.

Nous sommes toujours en réflexion pour mettre des moutons au Sempin. Nos moutons sont un outil de gestion des espaces naturels, qu'il faut utiliser au mieux.

*** Apiculture, au Biotop des Alisiers**

Au mois de juillet, 50 kg de miel ont été récoltés, ce qui est peu par rapport à l'année passée. Les abeilles ont souffert des mauvaises conditions climatiques, comme partout en France. Notre rucher a été déclaré en décembre.

*** Vigne, au Biotop des Alisiers**

Des travaux de débroussaillage de la vigne ont été réalisés le 7 février. Des bénévoles de l'association de vignerons de la Confrérie des Sainfoins (Le Perreux-sur-Marne) sont venus nous donner un cours de taille.

Les ceps ont été attaqués par deux champignons (le mildiou et l'oïdium), à cause de l'humidité. Il faut permettre au soleil du matin de sécher la rosée en ré ouvrant le milieu en débroussaillant les abords de la vigne surtout par l'Est et le Sud.

Lucienne, qui est la doyenne de l'association explique que la vigne de l'ANCA a été plantée lors de l'anniversaire des 100 ans de la commune de Neuilly-Plaisance, il y a tout juste 25 ans ! Le préfet avait autorisé la plantation de 360 pieds (pas plus, pas moins) au biotope des Alisiers (APB) parce qu'il y avait des vignes ici autrefois. En même temps ont été réintroduites les plantes adventices de la vigne, à titre conservatoire.

*** Plan Local d'Urbanisme**

L'ANCA est consultée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la ville. Nous avons ainsi participé aux réunions des Personnes Publiques Associées (PPA) du 18 mai présentant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et du 26 octobre concernant le zonage et le règlement.

Le PLU a été arrêté le 13 décembre. Nous attendons la transmission de l'ensemble des documents et nous aurons 3 mois pour émettre un avis.

Rosny-sous-Bois :

*** Inventaires, études et sorties.**

Un inventaire entomologique a été réalisé au Plateau d'Avron. La Thécla de la Ronce a été vue le 20 avril.



Le 14 février, dans le cadre de la **Journée Mondiale des Zones Humides**, nous avons organisé 2 visites de la zone humide du Plateau d'Avron, une le matin, l'autre l'après-midi. Ce fut l'occasion de sensibiliser le public essentiellement local, venu nombreux, à la fragilité et à l'intérêt de ces milieux, à préserver dans le projet de parc.

Lors des **Journées du Patrimoine**, le 17 septembre, nous tenions un stand aux Portes Ouvertes de la Ferme Pédagogique. Nous avons accueilli du public pour faire découvrir la zone Humide dans le cadre de l'opération « J'agis pour la Nature » piloté par la fondation Nicolas Hulot. Les problématiques du projet d'aménagement de parc porté par la municipalité (voir ci-dessous) ont été explicitées. Cette animation sera reprise chaque année dans le cadre de notre présence aux Portes Ouvertes de la Ferme pédagogique.

***La zone humide du Plateau d'Avron** (Natura2000) a fait l'objet d'une étude réalisée par une étudiante de l'Université Paris-Diderot. Cette étude est publiée dans l'ANCA Nouvelles n°50. Il s'agissait de délimiter et de caractériser cette zone humide pour la faire mieux protéger. Elle n'est pas protégée du tout dans le PLU de la ville de Rosny.

Nous avons procédé à des **comptages nocturnes d'amphibiens** les 12/03, 18/03 et 25/03. Les populations de Tritons ponctués (espèce en régression partout) et de Crapauds communs sont abondantes. Celle de Triton palmé est plus faible. Un état initial des populations a été établi. Il permettra de contrôler l'évolution des populations dans les années à venir.

***Le 6 mai et le 10 juin**, nous avons procédé à une écoute et à une géolocalisation des **Crapauds accoucheurs** à Rosny-sous-Bois. Cette espèce a été entendue dans les jardins privés mais aussi dans l'emprise du futur parc.

*** Chantier d'éclaircissement des saules de la zone humide**, en novembre, pour mettre les mares en lumière. Certains saules ont été coupés en « têtard »

Question dans la salle : que veut dire taillé « en têtard » ?

Le tronc est coupé à mi-hauteur et permet de développement d'un houppier de jeunes tiges. Alain Thellier explique que les saules étaient jadis coupés ainsi pour des raisons économiques, les rameaux souples étant utilisés en vannerie.

Dans le cadre de ce chantier, les coupes en têtards permettent de diversifier les milieux et de paysager un peu la zone.

Question dans la salle : est-ce l'ANCA qui gère la zone humide ?

La zone humide ne faisait, jusqu'à présent, l'objet d'aucune gestion. Des premiers chantiers ont été menés par l'ANCA en 2014, pour ré ouvrir le milieu qui s'embroussaille. Si le projet de parc devait encore trainer, l'ANCA poursuivrait ces opérations de gestion.

*** Avis, enquêtes publiques**

En tout début d'année, nous avons déposé un recours gracieux contre le PLU de Rosny-sous-Bois, approuvé le 19/11/2015, aux motifs que l'ANCA n'a pas été consultée lors de son élaboration, que nous ne validons pas le projet de parc annoncé dans le PLU (projet avec apport de remblais, terrassements et plantations), et que la zone humide n'est pas protégée dans ce PLU.

***Le projet d'aménagement de parc** sur le Plateau d'Avron, site classé Natura2000, ZPS, ENS. Le projet initial, élaboré entre 2009 et 2015, était d'aménager un parc urbain traditionnel paysager, dans lequel l'ensemble du site était lourdement impacté, détruit (terrassement, replantations).

Lors de la réunion publique du 27 juin, le Maire de Rosny a annoncé l'abandon du projet initial pour un autre projet qui serait « plus naturaliste et moins coûteux ». Lors de cette présentation, nous avons pris la parole et rappelé l'intérêt écologique du site et nous avons interrogé le maire sur le nouveau projet.

Pour en savoir plus, et pour exprimer nos attentes, nous avons rencontré le Maire le 18 novembre. Nous avons transmis nos attentes et notre feuille de route pour un nouveau projet qui soit respectueux des milieux et des classements du site. Nous attendons que soit dévoilé le choix de l'opérateur ainsi que le projet qu'il propose.



Neuilly-sur-Marne :

* inventaires et études, sorties

Dans le cadre de notre convention avec l'établissement public de santé (EPS) de **Ville-Evrard**, nous avons poursuivi nos inventaires dans l'enceinte de l'EPS et à l'extérieur.

Les oiseaux ont été recensés le 17/01, puis en avril, mai et décembre 2016

Le 27/02 et le 2/04, nous étions en prospection nocturne intra muros, à la recherche des amphibiens.

Le 26 juin, nous avons organisé un inventaire participatif, donc ouvert au public, dans le cadre des « 24h pour la biodiversité », événement piloté en Seine-Saint-Denis par le Conseil Départemental

Le 27 août nous avons recherché les orthoptères.

Nous avons mené une prospection nocturne des amphibiens **au parc des 33 ha** le 23 avril

L'inventaire des Alisiers de Fontainebleau du bois du parc des 33 ha est terminé. Une plaquette a été réalisée. Il y en a 25 dans la charmaie-chênaie. Plusieurs courriers ont été adressés au Maire pour lui rappeler l'importance du bois et de sa mare forestière qu'il faut protéger. Nous sommes en attente d'un rendez-vous.

* projets d'aménagements

Le site de l'ancien hôpital psychiatrique de Maison-Blanche contient une biodiversité originale à préserver. Dans les gazons anciens se trouvent une flore rare en Seine-Saint-Denis et une abondance remarquable d'insectes dont plusieurs espèces protégées en Ile-de-France. C'est un terrain de chasse exceptionnel pour les chiroptères, qui utilisent la trame noire qui va de la Haute-Ile aux Coteaux d'Avron, en passant par Maison-Blanche, le parc des 33ha, l'emprise de l'ex A103. Le terrain de chasse des chiroptères et la trame noire sont gravement menacés par les nombreux projets d'urbanisation situés sur cette trame verte et noire. 9 des 10 espèces de chauves-souris recensées en Seine-Saint-Denis sont présentes à Neuilly-sur-Marne.

Maison-Blanche, qui est une ZAC depuis 2012, va devenir un nouveau quartier urbanisé. Grand Paris Aménagement nous a reçus 2 fois en 2015 dans le cadre d'ateliers d'échanges et de « concertation » sur le projet. Lors de la 3^e rencontre, le 24 février, nous avons visité le chantier de Maison-Blanche. Lors de ces réunions, nous sommes simplement informés de l'avancement de projets déjà ficelés. Au fil des études d'impact, les mesures d'évitement et de réduction des atteintes aux espèces et aux habitats d'espèces ont progressivement disparu du projet.

L'ANCA ne valide pas ce projet désastreux. Nous avons dû clarifier notre position lors de la réunion publique du 6 décembre, lorsque le maire a annoncé que l'ANCA « accompagnait » (!) ce projet.

Les emprises de l'ex-A103 :

Le projet d'autoroute A103 qui devait relier Bagnoleux à Noisy-le-Grand, a été abandonné (SDRIF 2013). L'Etat, propriétaire d'une partie importante de ces emprises, a réalisé une étude de mutabilité de ces terrains. Ce texte, cité dans les PLU concernés par ces emprises, n'était pas mis à disposition des associations et du public. Nous avons saisi la CADA pour obtenir le document, qui nous a finalement été envoyé par la DRIEA.

Le projet de la ville de Neuilly-sur-Marne sur les emprises de l'ex A103 :

Ces emprises avaient été mises en attente de projet dans le PLU approuvé le 18/09/2014. Lors du CM du 17/12/2015, la révision du PLU a été prescrite pour la création d'une ZAC sur l'emprise A103.

Le 13 juin, l'ANCA était invité à une visite de l'emprise du projet avec les services de la ville (Urbanisme, Espaces Verts) et les bureaux d'étude. Le 21 juin, nous avons rencontré les services de l'urbanisme qui nous ont fait une proposition intéressante, celle de participer aux comités techniques, très en amont du projet. Le 20 juillet avait lieu un 1^{er} cotech. Les réflexions concernant le projet d'aménagement (urbanisation + maintien d'une trame verte) des anciennes réserves foncières de l'A103 ont été présentées. L'élaboration de la stratégie de développement durable relative au projet a été lancée, par la co-construction d'une Charte. Le 31 août, l'élaboration de la charte s'est poursuivie lors du 2^e cotech. Le 27 octobre, le 4^e cotech nous a présenté le résultat des études environnementales et les orientations d'aménagement. Nous étions présents le 13 décembre lors de la présentation du projet au public.

Le chemin des parcs, est un projet piloté par le Conseil Départemental. Le 8 septembre, à notre demande, le CD nous a présenté l'avancement des études sur le tronçon qui va longer Ville-Evrard par l'ouest en direction du canal.

* Avis, enquêtes publiques



Enquête publique sur l'Aménagement de Maison-Blanche dans le cadre de la Loi sur l'eau. Nous avons déposé notre avis le 5 juillet.

Villemomble

* Plan Local d'Urbanisme

L'association a été consultée lors de l'élaboration du PLU de la commune. Nous avons ainsi participé aux réunions de PPA du 15 avril et du 20 juin. Nous avons également rencontré les services de la ville le 7 juin pour échanger sur nos propositions envoyées par courrier le 2 mai. Le 27 avril, nous avons organisé, au sein de l'association, une visite de la ville afin de mieux appréhender les enjeux du PLU.

Nous avons demandé et obtenu l'étude réalisée sur les anciennes carrières sous le parc de la Garenne. Nous demandons que la zone des anciennes carrières soit préservée de l'urbanisation.

Le PLU a été arrêté le 6 septembre. Nos remarques écrites et orales n'ont été que très partiellement prises en compte. Ce PLU ne porte pas d'engagement pour maintenir et restaurer la biodiversité (par exemple, aucun classement en zone N des espaces naturels de la ville), et pour améliorer la qualité de l'environnement à Villemomble. Nous avons émis un avis défavorable.

Livry-Gargan/Vaujours/Coubron)(ZNIEFF 110020463, Massif de l'Aulnoye et carrières de Vaujours et Livry-Gargan)

* Inventaires et études, sorties

Nous avons poursuivi nos inventaires sur la ZNIEFF située sur plusieurs communes, dans le bois du Renard et dans la prairie marneuse humide qui borde le bois au sud. Nous y étions le 21/02, le 9/03, le 19/04, le 1/05 et le 5/06. Cette ZNIEFF contient des plantes rares. On y trouve notamment l'unique station de Limodore à feuilles avortées (orchidée rare) du département. La partie prairiale de la ZNIEFF est menacée par les projets d'extension des villes de Livry-Gargan et de Vaujours.

Lors de la journée européenne de la migration (Eurobirdwatch) le 2 octobre, les observateurs étaient nombreux sur le Belvédère de Livry-Gargan, mais les oiseaux ont décalé leur voyage par suite d'une température bien trop clémente.

* Plans Locaux d'Urbanisme

Nous avons demandé à être consultés en tant qu'association agréée pour l'élaboration du **P.L.U. de Coubron**, qui semble être actuellement au point mort.

Nous avons demandé à être consultés en tant qu'association agréée pour l'élaboration du **P.L.U. de Vaujours**. Nous nous sommes invités à la réunion des PPA le 19 avril. Le PLU a été arrêté le 10/05/2016. Nous avons émis sur ce PLU un avis défavorable, au motif que l'élargissement du centre-ville est prévu sur la ZNIEFF et coupera la trame verte. Il est pourtant possible de densifier ce territoire autrement.

Viviane C. intervient pour rappeler la radioactivité du Fort de Vaujours. Francis Redon suit ce dossier pour Environnement93 et donne des éléments d'explication. Pour avancer dans son projet d'exploitation d'une carrière de gypse à ciel ouvert, Placoplatre a débuté en 2014 une campagne de démolition des bâtiments situés sur le site du CEA au Fort de Vaujours. Depuis 2015 ces démolitions sont contrôlées dans le cadre d'un protocole établi par l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) pour protéger travailleurs et riverains des risques consécutifs à la pollution radioactive des sols et des sites d'expérimentation des détonateurs de la bombe atomique française. L'étape qui suivra ces travaux sera le dépôt par Placoplatre de la demande d'autorisation d'exploiter la carrière auprès du préfet, qui sera suivi d'une enquête publique. Cette étape devrait intervenir fin 2017/début 2018.



Noisy-le-Grand

*Inventaires et études, sorties

Le 22 décembre, nous avons parcouru le parc de la Butte Verte et celui des Yvris pour un inventaire ornithologique des oiseaux hivernants.

* projets d'aménagements

Nous étions à la réunion publique, organisée par la ville de Noisy-le-Grand, sur l'aménagement du **fort de Villiers** le 15 octobre.

Suite à la destruction de la zone humide en face de la Butte verte lors des travaux de la gare Noisy-Champs dans le cadre du Grand Paris, nous avons rencontré l'AEV pour vérifier l'organisation des mesures compensatoires prévues... dans le bois de Célie (77) ! Nous pensons qu'une compensation est possible in situ dans le parc de la Butte verte.

* Plan Local d'Urbanisme

Nous sommes consultés pour la révision du PLU. Nous avons assisté à la réunion publique sur la présentation du zonage le 3 octobre, et à la réunion des PPA le 15 novembre.

*Recours

Le dossier contre la DUP du Bois-Saint-Martin (porté par les associations RENARD et ANCA) est actuellement à la cour administrative d'appel.

Quelqu'un dans la salle demande pourquoi l'ANCA s'oppose à la DUP du Bois Saint-Martin.

L'objectif de la DUP c'est l'ouverture au public du site, qui est actuellement protégé par un APB (arrêté préfectoral de protection de biotope) et interdit au public pour sauvegarder sa flore et sa faune remarquables. L'ANCA veut le maintien de cette protection.

Gagny/Chelles (le Montguichet)

*Inventaires et études, sorties

Nous étions en inventaire nocturne pour compter les amphibiens de la mare et des fossés du **Bois de l'Etoile à Gagny**, le 4/03 et le 1/04. Le Bois de l'Etoile fait l'objet d'un projet d'urbanisation.

Le 19 juin, nous étions en sortie au **Montguichet**. Nous avons découvert les aménagements réalisés par l'Agence des Eespaces Verts d'Ile-de-France (AEV), gestionnaire du site. Nous avons rencontré l'AEV le 30 novembre. Le Grand Paris Express va passer sous le Montguichet. Il y aura un conduit d'aération qui débouchera dans le site. Grand Paris va financer des mesures compensatoires qui permettront le débroussaillage des prairies sèches situées au dessus du front de taille du Beauzet.

* Plan Local d'Urbanisme de Gagny

Le 23 janvier, nous avons poursuivi la balade dans la partie Est de la ville, pour mieux comprendre les enjeux du PLU. Le PLU a été arrêté le 16/12/2015. Suite aux nombreux avis défavorables et réserves émis par les PPA et les associations agréées dont la nôtre, ce PLU a dû être re travaillé. Une nouvelle version, qui théoriquement (!) a pris en compte nos observations, vient d'être arrêtée au conseil territorial du 13/12/16. Nous avons 3 mois pour donner notre avis.

Montfermeil/Chelles (le Sempin)

*Inventaires et études

La Zygène des Thérésiens, papillon découvert au Sempin, a été publiée par André Lantz dans Alexanor, une revue du MNHN.

* Chantier de gestion des milieux

L'ANCA gère les pelouses marneuses du Sempin (voir site internet), dans le cadre d'une convention avec la ville de Montfermeil. Nous procédons chaque année à une fauche hivernale. Cette année, notre prestataire nous ayant



laissés tomber, nous sommes intervenus les 5 et 6 novembre avec des bénévoles de l'association (merci à tous !), et un matériel défaillant, que nous avons dû remplacer dans l'urgence. La fin du chantier est prévue en janvier.

Nous avons décidé de passer à deux fauches par an. Une fauche estivale est nécessaire pour réduire la montée des graminées et empêcher le Sainfoin d'Espagne (*Galega officinalis*, invasif) de fleurir et grainer. Nous réfléchissons à la faisabilité d'y mettre des moutons sur une rotation calendaire.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises au cours de l'année pour l'arrachage du Sainfoin d'Espagne.

*** Plan Local d'Urbanisme de Montfermeil**

Le 20 février nous avons parcouru la ville à la recherche des trames vertes à valoriser dans le PLU. Nous avons été bien associés à la révision du PLU. A la suite de la réunion des PPA du 17 mars, nous avons donné un premier avis sur l'état initial de l'environnement qui devait être complété.

Le PLU a été arrêté le 14/06/2016. Nous avons émis un avis favorable sous réserve que soit corrigé, synthétisé, le texte sur le Sempin.

***Le PLU de Chelles** est en cours de révision. Nous n'avons pas l'agrément pour être associés, notre agrément se limitant à la Seine-Saint-Denis.

Nous suivons la révision avec l'association RENARD, qui est agréée pour le 77.

Le Sempin, côté Chelles, a été pressenti pour recevoir 2 millions de tonnes de remblais de creusement de métro du Grand Paris, avec un impact désastreux sur les milieux naturels. Le Sempin est une trame verte herbacée fonctionnelle qui doit être prise en compte dans les documents d'urbanisme. Le 11 novembre, nous avons accueilli l'association RENARD au Sempin pour exposer les enjeux de préservation de ce site.

Le Montguichet, autre site que nous suivons, est lui aussi, pour partie, concerné par le PLU de Chelles.

Forêt de Bondy (Clichy/Coubron/Montfermeil)

***Inventaires, études, sorties**

Le 20 février nous avons effectué une prospection ornithologique aux Ormes et au domaine de Formigé dans le cadre de notre réflexion sur le PLU de Montfermeil.

Nous avons rencontré l'AEV le 21 octobre. Une convention est en cours de signature, pour que l'ANCA effectue un suivi des mares en forêt de Bondy.

Nous avons proposé une sortie découverte des champignons de la forêt de Bondy, le 19 novembre.

Une personne dans la salle nous interroge sur la faisabilité du classement de la forêt de Bondy en forêt de protection. Des textes disent que ce n'est pas possible, cette forêt étant situées sur du gypse, réserve « stratégique ». Nous devons continuer à investiguer la faisabilité de ce classement.

Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville

La Trame verte et bleue d'Est Ensemble

La réflexion sur la trame verte et bleue (TVB) du territoire d'Est Ensemble, déclinaison locale du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) s'est poursuivie en 2016. Le 28/06 nous avons rencontré les services et le cabinet d'étude. Le 30 juin, les cartes des trames vertes et bleues ont été présentées aux villes et aux associations.

Bobigny

***Inventaires, études, sorties**

Le 16 juillet, nous avons remarqué la présence des hirondelles de rivages qui nichent dans les palplanches du canal de l'Ourq, au parc de la Bergère. Nous avons compté au moins 7 couples, alors qu'on les disait disparues. Elles feront l'objet d'un inventaire plus précis en 2017. Il y a de nombreux projets d'aménagement autour du canal. Il faudra que les hirondelles soient prises en compte.

*** projets d'aménagements**



Le 7 avril, nous avons participé à un atelier sur le projet de réaménagement du parc de la Bergère, organisé par le Conseil Départemental.

* **Le Plan local d'Urbanisme de Bobigny**

Nous avons été associés à l'élaboration de ce PLU. Nous avons rencontré les services de l'urbanisme le 10 mai. Nous avons émis un avis favorable. Le PLU a été approuvé le 27/09/2016.

Noisy-le-Sec / Romainville

* **Inventaires et études**

Friche Carnot

Le 10 juin, nous avons écouté les Crapauds accoucheurs sur la friche Carnot. Seulement trois mâles chanteurs ont été entendus. Les crapauds se reproduisaient dans la mare d'un jardin privé attenant à la parcelle. Aujourd'hui cette mare a été modifiée et n'est plus accessible aux amphibiens. Nous souhaitons installer prochainement une mare sur la parcelle appartenant à 3F, afin d'y regrouper les crapauds et de sauvegarder la population. Une convention avec le groupe immobilier est à l'étude.

Fort de Noisy, Romainville

L'étude des crapauds calamites du fort de Noisy s'est poursuivie. Le 10 mai nous étions en prospection nocturne au stade Huvier de Noisy-le-Sec, mitoyen du fort. Le 11 et le 25 mai nous faisons de la recapture sur l'APB du fort. Les premiers résultats de cette étude sont parus dans l'ANCA Nouvelles n°49.

Le 29 juin, lors d'un inventaire entomologique réalisé par André Lantz et Patrick Decreus sur le fort de Noisy l'Agrion mignon (*Coenagrionscitulum*) a été observé. Il s'agit de la **première mention de cette espèce en Seine-Saint-Denis**.

* **Chantier de gestion des milieux**

Le chantier d'arrachage mécanique de la Jussie, plante invasive présente dans une des mares du fort de Noisy (APB), qui était prévu en octobre, a dû être reporté. En effet, l'autorisation préfectorale n'est pas arrivée à temps. Nous devons intervenir entre août et octobre 2017, selon la météo, lorsque la mare sera en assec.

* **projets d'aménagements**

En juillet, nous avons participé à l'enquête publique du prolongement de la ligne 11 du métro, loi sur l'eau.

Le stade Huvier (ZNIEFF n° 110020470 prairies humides au fort de Noisy) y est mentionné comme site d'accueil des remblais du Grand Paris. Le stade est un site d'hivernage des Crapauds calamites, espèce protégée.

Nous avons demandé à la ville de Noisy-le-Sec qu'elle nous communique l'étude réalisée sur la galerie minière découverte récemment sous le stade Huvier, ainsi que les préconisations de comblement, les tonnages de remblais prévus, les détails relatifs à l'entreposage sur site de ces remblais. La mairie n'ayant pas répondu à notre demande, nous avons saisi la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA). La commission s'est réunie et a émis un avis favorable à notre demande le 15 décembre.

* **Avis, enquêtes publiques**

Le 29 juin, nous avons rendu un avis sur l'enquête publique portant sur 5 permis de construire de la **ZAC de l'Ourcq** dans le cadre d'une étude d'impact au titre du Code de l'Environnement. Le canal de l'Ourcq est une trame bleue à restaurer.

Le projet immobilier du Bd Salengro à Noisy-le-Sec. Le projet est situé à proximité du fort de Noisy, dans la zone d'hivernage des crapauds calamites. Le cabinet d'étude qui a été mandaté pour réaliser l'étude d'impact, montre une grave méconnaissance des habitudes de cette espèce. Début septembre, nous avons contesté cette étude d'impact et ses préconisations auprès de la DRIEE, qui ne nous a pas répondu.

Les Lilas, Pantin, Romainville, Noisy-le-Sec

En plein mois de juillet, nous avons participé à la consultation électronique très discrète portant sur la demande de dérogation à la destruction d'espèces protégées pour le projet de comblement des carrières de Romainville préalable à l'aménagement de la Base de loisirs de la **Corniche des Forts**.



Montreuil

*Inventaires, études, sorties

Nous avons participé à un comptage d'amphibiens au parc des Beaumonts (Natura2000) le 16 avril, avec l'association Beaumonts-nature-en-ville (BNEV)

Toujours avec BNEV, et toujours aux Beaumonts, nous avons participé à un inventaire chiroptères/vers luisants le 22 juillet et chiroptères le 9 septembre.

* **Le Plan Local d'Urbanisme de Montreuil** est en révision depuis le 18/12/2014. Nous avons demandés à être associés. Le PADD va être débattu en janvier 2017.

Dugny/la Courneuve, Stains, Garges (parc Georges Valbon)

*Inventaires et études

Nous avons effectué une prospection au nord du parc Georges Valbon, à Garges-les-Gonesse, le 16 mai.

Le 26 avril, à notre demande, nous avons été reçus pour une rencontre technique par les services du Conseil Départemental en charge du parc Georges Valbon. Nous nous sommes intéressés à l'état de la population de crapauds calamites du parc, en particulier au suivi des mesures compensatoires prises après le déplacement des crapauds lors de l'urbanisation des Trois Rivières à Stains.

* projets d'aménagements

Nous étions présents à la réunion organisée par le Conseil Départemental le 15/04 sur l'aménagement du parc Georges Valbon.

Nous étions présents à l'inauguration de la gare TLN de Dugny le 5/07/16. A cette occasion le Conseil Départemental a présenté le projet choisi pour l'aménagement du parc Georges Valbon.

* **Le Plan local d'Urbanisme de Dugny**

Nous avons demandé à être consultés. Nous étions présents le 11 avril à la réunion des PPA. Depuis, nous n'avons pas de nouvelles. Les séances du Conseil Municipal de Dugny sont au nombre d'une par an (!) et l'EPT (Etablissement Public Territorial) « Terres d'Envol », qui est en charge des PLU, n'a pas de site internet où on pourrait trouver les délibérations du Conseil Communautaire...

Villepinte

*Inventaires, études, sorties

Le 29 juillet nous avons visité le site de la Pépinière avec l'association « Mieux vivre à Villepinte ». Il s'agit d'une ZAC qui va être urbanisée, située sur une trame verte dont la fonctionnalité est avérée.

* **Le Plan local d'Urbanisme de Villepinte**

Nous n'avons pas pu être présents à la réunion des PPA du 28/10. Le PLU a été arrêté le 19/12/16. Nous avons 3 mois pour donner notre avis



3. Les commissions et comités de pilotage

CDNPS

La Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) est une instance consultative définie par l'article R.341-16 du Code de l'Environnement. L'ANCA siège en formation dite « de la nature » et en formation dite des « sites et paysages ». Ces commissions préfectorales ne se sont pas réunies en 2016.

Natura 2000

* L'ANCA a siégé au Comité de Pilotage du site Natura2000 de Seine-Saint-Denis le 4 février. Lors de la présentation du bilan de 2015, nous avons constaté que les sites prospectés par l'ANCA apparaissaient sous-inventoriés, et ce, en dépit de nos efforts de prospection. Nous avons donc rencontré le CD93 pour caler des **protocoles de prospection** permettant d'homogénéiser les données du site Natura2000. Cette rencontre a été suivie de plusieurs visites de terrain.

* Le 9 juin, nous étions à la présentation par le Conseil Départemental du diagnostic du **plan de gestion de la Haute-île** (Natura2000)

* Le 28 juillet nous avons organisé une rencontre entre les services du Conseil départemental et les Services de la Ville de Neuilly-Plaisance, pour réfléchir à la faisabilité d'un **contrat Natura2000** (avec financement européen FEADER) sur le Biotope des Alisiers pour ré ouvrir les milieux et favoriser l'habitat de la Pie-Grièche écorcheur, oiseau de la directive N2000. Le Maire de Neuilly-Plaisance a décliné la proposition.

* Le 2 décembre, le CD93 présentaient les premiers résultats, particulièrement intéressants, d'une étude portant sur **les trames vertes en Seine-Saint-Denis et les oiseaux de la directive Natura2000**.

CDESI

Le 24 novembre, nous étions présents à la première séance de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI). Le Département entend développer les espaces de pratiques dédiés aux sports de nature et de plein air sur le territoire.

Notre participation à cette commission, est conforme à l'objet de notre association, qui est de **protéger la nature** dans ces projets dédiés aux pratiques sportives.

4. Les SAGE (Croult-Enghien vieille mer et Marne-Confluence)

Sur le territoire d'action de notre association, il y a 2 SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), le SAGE Croult-Enghien-Vieille mer, qui couvre les communes du 95, le nord et l'ouest du 93 et le SAGE Marne-Confluence qui couvre le sud et l'est du 93 et une partie du 77.

L'ANCA est en contact avec l'animateur de chaque SAGE et leur transmet toutes les informations utiles récoltées sur le terrain.

Le 8 mars nous étions présents à la Commission "Milieux naturels" du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer. L'objectif de cette réunion était d'affiner l'analyse des 4 scénarios retenus pour le SAGE et d'évaluer leurs conséquences (en termes d'atouts, de faiblesse et de risques) sur les enjeux relevant de la Commission "milieux naturels".

5. Relations avec les autres associations :

Nous sommes en contact régulier avec l'association RENARD, Environnement93, Endema93, Noisy-le-Sec Environnement...



Présentation du rapport financier 2016

La parole est au trésorier pour la présentation du bilan financier.

L'ensemble des ressources propres a poursuivi sa progression par rapport à 2015, notamment par des subventions de projet et la hausse de la subvention concernant notre participation au débat public. Grâce à un dispositif d'aide publique et à une provision constituée, nous avons pu créer un poste de chargée de mission pour une année à compter de décembre, complétant les deux services civiques recrutés au printemps et au début de l'été.

Au chapitre dépenses on trouve essentiellement : les études et inventaires intégralement financés par la DRIEE et le Conseil Régional, la provision pour embauche et l'entretien du matériel.

Nous avons par ailleurs acheté du matériel pour le Sempin et la vigne, ainsi qu'un nouvel ordinateur de bureau, ils font l'objet d'amortissements.

Enfin le bénévolat associatif a fortement augmenté montrant ainsi le dynamisme de notre association et le volume des dossiers traités.

Nous affichons ainsi un léger excédent.

Une question a été posée sur le fait qu'on n'ait que deux villes qui nous fournissent une subvention alors que l'on travaille sur 18 communes.

La subvention de Neuilly-Plaisance concerne les activités menées sur la commune (vigne, apiculture, moutons). Neuilly-Plaisance est le siège social de l'association. Les villes donnent aux associations dont le siège social est sur leur territoire.

La subvention de Montfermeil correspond à la convention de gestion du Sempin.

La subvention à venir de Noisy-le-Grand est une subvention ponctuelle, de projet. Nous fournirons des inventaires naturalistes.

Pourquoi le bénévolat associatif apparaît-il dans le bilan ?

Le chiffrage en euros du bénévolat associatif permet d'évaluer le travail fourni par les bénévoles de l'association.

Par ailleurs ce bénévolat peut entrer à hauteur de 20% dans le montage d'une demande de subvention.

Le poste de 2800 euros « études et inventaires » correspond à ce que nous avons dû donner à notre prestataire pour l'étude des crapauds calamites du fort de Noisy. Ce travail n'était pas conforme à notre demande et nous avons dû le refaire intégralement.

Y avait-il eu un appel d'offre pour l'étude des crapauds ?

Non. Nous pensions solliciter la bonne personne. En 2014, l'association n'avait pas les compétences (que nous avons aujourd'hui) pour faire cette étude en interne.



EXERCICE 2016 (ANCA – Association loi 1901)

Fonctionnement général

Solde 14 353,54

Frais généraux		Ressources propres	
Assurances association	331,41	Cotisations adhésion	1 952,00
Assurance camion	496,50	Produits financiers	18,18
Fournitures papèterie – Anca Nouvelle	1 957,15	Subvention Emploi Civique	1 460,00
Affranchissements & Télécom	672,75	Subvention Neuilly Plaisance	3 600,00
Location salle paroissiale & entretien	243,07	Subvention Montfermeil	1 500,00
Adhésion autres associations	230,00	Subvention DRIEE Particip. débat public	5 000,00
Site internet	50,40	Subvention CD 93 (2015 & 2016)	5 000,00
Documentation & formation	66,01	Subvention DRIEE Projet amphibien	1 759,87
Petit matériel	77,79	Subvention CR IDF Projet amphibien	1 300,00
Frais de tenue de compte	68,70		
Service Civique	1 365,35		
Frais de personnel	1 335,28		
Mission réception	232,50		
Amortissement matériel de bureau	109,60		
Bénévolat associatif	47 000,00	Valorisation du bénévolat associatif	47 000,00

Activités sur sites

Solde -13 018,73

6.6 Dépenses		7.6 Recettes	
Rucher	498,61	Vente de miel et parutions	786,46
Vignoble	45,54		
Moutons	487,66		
Etudes & inventaires	2 800,00		
Transport et déplacement (carburant)	127,61		
Entretien Camion	514,77		
Entretien Matériel & Location	986,57		
Amortissement matériel espaces verts	344,43		
Provision embauche CAE	8 000,00		
Total dépenses	68 041,70	Total recettes	69 376,51
Excédent exercice	1 334,81		

Le montant des cotisations pour 2017 demeure inchangé : 20 euros pour une adhésion individuelle, 30 euros pour un couple ou une famille.

Le bilan financier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Signature du trésorier

Signature de la présidente



Renouvellement du CA.

Deux nouvelles candidatures sont proposées :

Philippe Malthet : il propose de mettre au service de l'association ses compétences naturalistes (botanique, oiseaux, amphibiens, chauve-souris) et financières

Muriel Damblin propose sa candidature. Elle s'est formée en ornithologie et a travaillé sur le PLU de Villemomble.

Ces candidatures sont soumises au vote des adhérents et obtiennent :

Philippe Malthet : 5 absentions, 0 contre, 51 pour.

Muriel Damblin : pour à l'unanimité

Ces deux personnes rejoignent donc le conseil d'administration qui se compose maintenant de 10 membres : Erika Blazquez-Pachon, Vincent Blazquez-Pachon, Hervé Monnet, Valérie Monnet, Véronique Dartigues, Yvette Cichon, Philippe Malthet, Muriel Damblin, Annie Pitolet, Sylvie van den Brink

Le CA d'installation se tiendra le lundi 30 janvier à 20h au local.



Projets 2017 (non exhaustif)

Vie de l'association.

Stages :

Nous aurons 2 stagiaires en février

3 stagiaires sont prévus pour des inventaires ornithologiques et l'étude des mares au printemps.

Recrutement d'un nouveau volontaire en **service civique** prévu au 2^e semestre. Nous modifions notre contrat pour pouvoir en recruter davantage.

Réfléchir à la pérennisation (financements) du poste de Pamela

Nous serons présents aux **forums** en septembre. Nous espérons pouvoir être présents sur davantage de villes du département (Neuilly-sur-Marne ?).

Lors des Portes Ouvertes de la ferme pédagogique, nous prévoyons d'organiser de nouveau une visite du plateau d'Avron

Renouvellement de l'agrément de l'association. Dossier à déposer en avril.

Renouvellement de la composition des commissions préfectorales en cours.

Inventaires et études

Fort de Noisy : poursuite de l'étude sur les Crapauds calamites. Il s'agit de préciser les estimations de la taille de la population, en ajoutant une année d'observation pour remplacer l'année 2015, mal faite par notre prestataire.

Plateau d'Avron :

- Caractérisation des mares du Biotope des Mares (Neuilly-Plaisance) et des « nouvelles » mares de la saulaie de la Plaine de Rosny

Question dans la salle : selon quelle(s) méthode(s) réalise-t-on nos études de mares ?

Il s'agit de les géolocaliser au GPS, et de les caractériser (profil, faune, flore)

- Inventaires ornithologiques en partenariat avec le CD93. Recherche des espèces Natura 2000 (Bondrée apivore et Pie-Grièche écorcheur), sans exclure les autres.

Recherche de sites potentiels pour la nidification des pics.

- Poursuite de l'inventaire des Alisiers de Fontainebleau sur le parc des Coteaux d'Avron, Neuilly-Plaisance

Noisy-le-Grand, Butte Verte et Bois des Yvris : inventaires faune / flore, étude des mares

Coubron, Forêt de Bondy : convention de mise à disposition du site avec l'AEV. Etude des mares dans le secteur Nord-Est

Livry-Gargan, Vaujours, Coubron, Clichy-sous-Bois, Bois de la Couronne et bois du Renard : géolocalisation et inventaires faune/flore du réseau de mares forestières

Comptage des Hirondelles de rivage du canal de l'Ourq à **Bobigny** à partir de leur arrivée, en avril.

Une adhérente nous suggère de mener une sortie inventaire du pont de Noisy vers la Porte de la Villette.

Question dans la salle : peut-on faire une étude d'impact du trafic fluvial sur les populations d'hirondelles de rivage ?

Oui. Nous devons, au printemps, essayer de collecter des données plus précises (nombre et comportement des péniches, impact sur les nids)

L'ANCA a le projet de se former en détection et identification de chiroptères, pour exercer ses missions de veille en Seine-Saint-Denis.



Urbanisme / Aménagements

PLU Neuilly-Plaisance, PLU de Gagny, PLU de Villepinte : avis à donner pour Mars 2017

PLU Noisy-le-Grand, PLU Montreuil, avis à donner plus tard

PLU de Dugny

Parc Georges Valbon à la Courneuve : suivi des projets.

Suivi des PLU de Vaujours et de Villemomble ; recours possibles

PLU de Tremblay : nous avons demandé à être consultés

Suivi des projets à Neuilly-sur-Marne

Projet du parc du Plateau d'Avron, Rosny-sous-Bois: Nous avons demandé à être associés au projet. Une enquête publique pour la DUP et le nouveau projet est prévue pour septembre 2017.

Chantiers

Eradication mécanique de la Jussie sur le Fort de **Noisy**. Chantier à prévoir entre août et octobre 2017 selon météo.

Gestion du Sempin à **Montfermeil** : fauche estivale prévue début juillet. Opérations ponctuelles d'arrachage des souches de Sainfoin d'Espagne toute l'année selon humidité du sol. La fauche hivernale s'effectuera en octobre.

Chantiers divers de débroussaillage à prévoir

Vigne

Reprise des activités de la vigne avec 1 équipe le mercredi matin et 1 équipe le dimanche matin. L'année 2017 est consacrée à la remise en état des ceps, pour une vinification en 2018.

Question dans la salle : que fait-on du raisin ?

Le but est d'aboutir à une vinification dès que possible.

Rucher : installation de 2 nouveaux essais au printemps.

Une nouvelle ruche (ruche-tronc) a été installée. L'association peut être sollicitée pour récupérer des essais chez les particuliers.

Une ébauche de budget prévisionnel est présentée par le trésorier.

La séance est levée à 16h30 et suivie par un pot de l'amitié



EXERCICE 2017 (ANCA – Association loi 1901)

Fonctionnement général

			Solde	21 012,00
	64			
Frais généraux	888,00	Ressources propres		85 900,00
Assurances association	340,00	Cotisations adhésions		1 900,00
Assurance camion	500,00	Produits financiers		20,00
Fournitures papeterie –Anca Nouvelles	2 000,00	Subvention Emploi Civique		1 000,00
Affranchissements & Télécom	690,00	Subvention Neuilly Plaisance		3 600,00
Location salle paroissiale & entretien	150,00	Subvention Montfermeil		1 500,00
Adhésion autres associations	230,00	Subvention DRIEE débat public		12 000,00
Site internet	60,00	Subvention CD 93		2 500,00
Documentation & formation	60,00	Subvention Noisy le Grand		2 000,00
Petit matériel	80,00	Agence de l'eau, Jussie		8 000,00
Frais de tenue de compte	70,00	Aide CAE		5 380,00
Service Civique	1 070,00	Provision poste CAE		8 000,00
Frais de personnel	19 200,00			
Mission réception	250,00			
Amortissement matériel de bureau	188,00			
Bénévolat associatif	40 000,00	Valorisation du bénévolat associatif		40 000,00

Activités sur sites

			Solde	-21 012,00
	21			
6.6 Dépenses	812,00	7.6 Recettes		800,00
Rucher	500,00	Vente de miel et parutions		800,00
Vignoble	200,00			
Moutons	500,00			
Transport et déplacement (carburant)	150,00			
Entretien Camion	400,00			
Entretien Matériel & Location	800,00			
Amortissement matériel espaces verts	664,00			
Dossier Jussie	8 000,00			
Provision embauche	10 598,00			
Total dépenses	86 700,00	Total recettes		86 700,00